

## DEC202080PDT

Décision portant nomination de Mme Caroline STRUBE aux fonctions de chargée de mission

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Mme Caroline STRUBE, chargée de recherche hors classe, est nommée chargée de mission auprès du président-directeur général pour la Mission à l'intégrité scientifique du 01/01/2021 au 31/12/2022

Sa mission a pour objet de traiter spécifiquement des allégations au sein de la Mission à l'intégrité scientifique.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Caroline STRUBE demeure affectée à l'UMR7051.

### Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 2020

Le président-directeur général  
Antoine Petit

